

**TERREBONNE ÉTUDIERA LA POSSIBILITÉ D'AMÉNAGER UNE BANDE  
CYCLABLE SUR LA CÔTE DE TERREBONNE**

**TERREBONNE, LE MERCREDI 16 AOÛT 2017** - Bonne nouvelle pour les nombreux amateurs de vélo de la municipalité : le comité exécutif de la Ville de Terrebonne a mandaté la Commission des sports, du loisir et du plein air afin qu'elle entame l'étude de faisabilité pour l'aménagement d'un tronçon cyclable sur la côte de Terrebonne, entre la caserne d'incendie et la ville de Bois-des-Fillion.

« Nous sommes encouragés par le prolongement cyclable que nous avons fait sur le chemin Saint-Charles. La nouvelle bande cyclable a grandement contribué à améliorer la sécurité des cyclistes en plus d'agir comme une mesure de modération de vitesse pour les automobilistes, qui roulent instinctivement moins vite. La côte de Terrebonne est très fréquentée par les cyclistes, avec raison d'ailleurs puisque le paysage y est magnifique. Toutefois, cela peut s'avérer parfois risqué pour les différents usagers qui actuellement doivent cohabiter. C'est pourquoi nous souhaitons étudier rapidement la question d'un éventuel aménagement », de préciser le maire de Terrebonne, M. Stéphane Berthe.

Ainsi donc, la Commission des sports, du loisir et du plein air sera chargée d'analyser l'ensemble de la question, allant de l'analyse de l'emprise publique aux coûts de réalisation, de même que les différentes sources de financement possible. Une étude de circulation sera également faite afin de proposer le meilleur projet qui soit, tant au niveau financier que sécuritaire. La Commission déposera ensuite les résultats de son étude au comité exécutif, puis au conseil municipal pour décision.

« Nous sommes privilégiés de pouvoir avoir accès à la rivière des Mille Îles d'est en ouest sur toute la longueur de la ville. Il y a déjà de nombreux cyclistes qui empruntent la côte de Terrebonne. Il y aussi le parc de la Rivière, très populaire, il y a également les deux jonctions avec les tronçons de la TransTerrebonne, ça va donc de soi que nous souhaitons prolonger notre réseau cyclable et bonifier la sécurité des usagers dans notre plan de développement des transports actifs. Maintenant que nous avons l'expérience de l'aménagement sur une route similaire, nous avons confiance en la *plus-value* de cet éventuel aménagement cyclable et en sa réalisation prochaine », de conclure le maire.

-30-

**Source :**

Maïka Bernatchez  
Conseillère en communications  
Direction des communications  
Ville de Terrebonne  
450 961-2001, poste 1147

**Information :**

Sébastien Marcil  
Coordonnateur et relations médias  
Direction des communications  
Ville de Terrebonne  
450 961-2001, poste 1590

